

Paris, le 22 octobre 2015

PSA Peugeot Citroën dresse un 1^{er} bilan sur la mobilité et la transition professionnelles

PSA Peugeot Citroën a réuni aujourd'hui au siège du Groupe à Paris les acteurs publics et privés mobilisés au sein des plates-formes territoriales de mobilité et de transitions professionnelles pour dynamiser le marché de l'emploi local. L'objectif de cette manifestation était de dresser un 1^{er} bilan des premières réalisations et de renforcer les liens entre chaque acteur autour de la mobilité et de la transition professionnelle.

Ces Plateformes ont été lancées dans le cadre du Nouveau Contrat Social avec le plein soutien des acteurs territoriaux : Conseil régional, administration, UIMM, entreprises partenaires.

Elles sont d'ores et déjà opérationnelles dans les régions d'implantation de PSA Peugeot Citroën : l'Alsace, la Bretagne, la Franche- Comté, l'Ile-de-France et le Nord /Pas-de-Calais et s'articulent autour des mesures suivantes :

- Mise en place d'une passerelle sécurisée pour accompagner les salariés engagés dans une reconversion vers les entreprises recruteuses. Un passeport de transition professionnelle a été créé. Sur la base d'un pré-recrutement effectué par une entreprise partenaire, il prévoit une formation de reconversion de longue durée de 300 heures au minimum, chaque personne concernée restant salariée de PSA Peugeot Citroën pendant la durée de cette formation, et, après validation définitive du recrutement, jusqu'à la fin de la période d'essai chez le nouvel employeur.
- Développement de la formation des jeunes. En 2015, PSA Peugeot Citroën accueille plus de 2 000 jeunes en alternance sur ses différents sites en France dans les métiers de la production, de la R&D, des ressources humaines, du marketing, du commerce, et de l'informatique. Le Groupe les forme à l'un de ses 110 métiers, et leur offre ainsi la possibilité d'obtenir un emploi durable à l'issue de leur parcours auprès d'employeurs qui bénéficient ainsi de la qualité des formations dispensées.

Cette orientation est conforme aux préoccupations convergentes des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, exprimées par l'accord ANI du 11 janvier 2013 et la loi du 14 juin 2014 à la suite des propositions du rapport Gallois sur la compétitivité.

A l'occasion de ce bilan, Xavier Chéreau, Directeur des Ressources Humaines déclare : « Avec les plateformes territoriales de mobilité et de transitions professionnelles, PSA démontre son engagement pour la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels de ses salariés avec le développement d'actions collectives visant à dynamiser le marché de l'emploi au niveau local. »

A propos de PSA Peugeot Citroën

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe a vendu 3 millions de véhicules dans le monde en 2014. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2014. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 110,3 grammes de CO₂/km en 2014. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia).

Pour plus d'informations, aller sur www.psa-peugeot-citroen.com